

# Du bruit au circuit ?

Mais qu'en est-il vraiment du conflit entre les riverains du Séquestre et les dirigeants du circuit ?

par Angel P., Loris I., Cristian I., Léo P., Killian C., Mickaël R. et Peter D.

## Petit point historique sur le circuit d'Albi

Le 16 décembre 1928 naquit le *Moto camping club albigeois*. Le 27 août 1933 le premier *Grand prix d'Albi* se déroule sur le *circuit des Planques*, avec un tracé de 9km226mètres : il forme un triangle entre Albi Les Planques, Saint-Juéry, Montplaisir, pour retourner aux Planques à la fin du tour. En 1960, le dernier *Grand prix d'Albi* au circuit des Planques a lieu : il ne répond alors plus aux normes de sécurité. Jusqu'à ce que Roger Clar ait l'idée de créer un nouveau circuit à côté

de l'aérodrome d'Albi. Construit en un temps record, il est inauguré le 9 septembre 1962. En 1988, de lourds travaux sont engagés ; les stands sont détruits, la piste élargie et un passage souterrain créé. En 2014, le circuit d'Albi est mis en liquidation. Puis en 2015,

la société *DS Events* devient délégataire de service public du circuit. A l'heure d'aujourd'hui le circuit d'Albi est un circuit national qui est homologué depuis 2019 pour une durée de quatre ans. Il peut faire tourner toutes sortes de catégories, excepté la *formule 1*.



Directeur du circuit d'Albi  
© La Dépêche

## QUESTIONS à ...

### Une riveraine anonyme

**Est-ce que les jours de course, le bruit vous dérange beaucoup ?**

Les jours de travail, le bruit ne me dérange pas. Les personnes qui sont dérangées sont celles qui n'ont pas d'activité à l'extérieur et qui sont donc contraintes de supporter le bruit toute la journée.

**Le bruit est-il constant ou de temps à autre ?**

On a moins de jours bruyants la semaine que le week-end.

\* Cette affirmation trouverait sa source dans un propos tenu auprès de l'ARAS le 24 octobre 2018 par Mr Rémy Chardon, Préfet honoraire, membre de la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse

### Gregor Raymondis, directeur du circuit

**Envisagez-vous de faire rouler d'autres catégories sur le circuit ?**

C'est un circuit national qui fait tourner toutes les catégories sauf la f1 et la f2.

**Faites-vous encore des roulages privés ?**

Il y a encore des roulages privés.

**Comptez-vous faire des modifications sur le tracé du circuit ?**

Il y aura prochainement une modification à la sortie du virage 1 pour les motos.

**Les associations du circuit sont-elles actives ?**

Les associations sont toujours très actives.

**Pensez-vous construire des murs anti-bruits ?**

Non, parce que les murs seraient inutiles.

## IMPORTANT

Selon un riverain interrogé, le nombre de voitures n'influe pas sur le volume sonore qui reste le même, peu importe le nombre.

L'ARAS affirme quant à elle que les dirigeants du circuit reprochent à la fois aux riverains d'avoir construit à proximité du circuit et à la mairie de ne pas avoir interdit l'installation des riverains à certains endroits de la ville à cause du bruit.

Pendant la pandémie, le circuit n'a pas été utilisé ce qui a réjoui les riverains. Malgré l'ensemble des reproches dont le circuit fait l'objet, le directeur du circuit affirme pourtant qu'à l'avenir, les événements resteront aussi nombreux. Il se désolait de la situation économique complexe générée par la crise du Covid-19 et semble minimiser le poids que « l'association de 40 personnes de la commune du Séquestre, sur 2000 habitants, (qui) proteste contre le circuit » représente.

Dans ce contexte, l'ARAS poursuit sa lutte en dénonçant notamment le fait que le circuit du Séquestre soit le plus bruyant de France. Selon ses adhérents, les solutions seraient d'arrêter les moteurs thermiques sur le circuit, de modifier les pots d'échappement des voitures. L'installation de murs anti-bruit est aussi une solution avancée mais il est reconnu que cela serait trop coûteux. Notons qu'un mur anti-bruit est déjà en place depuis fin 2020 et l'homologation du circuit est effective depuis 2019 ; mais le mur actuel ne respecterait pas les normes de décibels.

Le chemin se poursuit ...

L'ARAS demande aujourd'hui à ce que le circuit



Passerelle du circuit d'Albi (France)  
3 Avril 2021 © Perez Angel

ne soit plus homologué. Un collectif de riverains de 44 personnes du séquestre (*Crac81*) aurait déjà récupéré de l'argent sur le procès de l'ARAS fait au circuit.

## INFOS EN VRAC

Les courses se déroulent le week-end.

Les pilotes roulent tous certains jours avec une autorisation.

Selon l'ARAS (association des Riverains de l'Autodrome Albi-LeSéquestre), le bruit est parfois tellement insupportable pendant la période d'été que les riverains ne s'entendent plus parler. Des capteurs sonores ont été installés aux alentours du circuit. Depuis 2015-2016, le circuit a été utilisé sans temps de répit, dans le non-respect du *Code de la Santé publique*. De ce fait, les responsables du circuit ont été déclarés coupables à la suite de plaintes de nuisances sonores (d'autres enquêtes sont en cours de traitement ; en 2017 les plaintes aux tribunaux civils n'ont pas pu être jugées).

L'aérodrome est géré par la mairie tandis que c'est une société privée, *DS Invent's*, qui dirige le circuit.

Plusieurs villes ou quartiers, comme Castelnaud-Lévis et le quartier de *La Madeleine* pour les plus lointains, entendent le circuit.

La société *DS Invent's* a écopé d'une amende le 19 janvier 2021 pour 58 journées de roulage privé non autorisées. Le directeur du circuit a fait appel à la cour d'appel de Toulouse. Il manque encore 200 jours de roulage non autorisés à juger. Si le circuit continue ses activités non réglementaires, il pourrait écoper de 15000 euros pour récidive.

## DÉFINITION



**ARAS : association des riverains de l'autodrome Albi-Le Séquestre**

Entrée du circuit d'Albi (France)  
3 avril 2021  
© Léo Plessis-Gourc

